Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 19.10.26
ID : 023-212308100-20261012-202642-BF

Département de la Creuse
Arrondissement d'Aubusson
23260 FLAYAT
05.55.67.81.04
mairie@flayat.fr

COMMUNE DE FLAYAT

EXTRAIT Du Registre des Délibérations Du Conseil Municipal
Séance du 12 octobre 2026 n° 2026-42

L'an deux mil vingt-six le douze octobre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de la commune de Flayat se sont réunis à la mairie en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Date de convocation : 08 octobre 2026

Nombre de conseillers en exercice : 11		
Présents : 9	Votants : 10	POUR : 10
Pouvoir : 1	Abstentions : 0	CONTRE :0
Excusés : 0 Absents : 1	Exprimés : 10	

Présents P. MOUNAUD - JL. VERGNE - N. VILLETELLE - L. GAYET – L. GOUBELY – D. FAURE - C. CHAMBRAGNE - MC. BOURNICON - C. GALLAND
Pouvoirs : A. DUTHEIL à JL. VERGNE
Excusés :
Absents : C. MUGNIER
Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un-e secrétaire de séance pris au sein du conseil **: J-L. VERGNE** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné-e pour remplir ces fonctions

Objet : Décision modificative au BP 2026

Le maire expose au conseil municipal que des modifications doivent être faites pour tenir compte de certaines évolutions, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :

Dépenses d'investissement			
Chapitre	Article	Libellé	Montant
041	231	Immobilisations corporelles	+ 17 000 €
023	238	Avances versées	-30 000 €
21	2151	Réseau de voirie	-47 575.82 €
Total DI			-60 575.82 €

Recettes d'investissement			
Chapitre	Article	Libellé	Montant
041	238	Avances versées	+17 000€
13	1326	Subvention autres établissements (CNM)	-70 000€
13	13461	DETR	-7 575.82 €
Total RI			-60 575.82 €

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 19/10/2026
ID : 023-212308100-20261012-202642-BF

Département de la Creuse
Arrondissement d'Aubusson
23260 FLAYAT
05.55.67.81.04
mairie@flayat.fr

COMMUNE DE FLAYAT

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

- **APPROUVE** les virements de crédits indiqués ci-dessus

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Le Maire
Patrick MOUNAUD

Le secrétaire de séance
Jean-Luc VERGNE

MAIRIE DE FLAYAT 23 (CREUSE)

Conformément à l'article R 102 du code des tribunaux administratifs, la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de LIMOGES dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.